

Lettre ouverte aux commerçants et socio-professionnels :

L'aménagement du Centre des Contamines, un projet dans l'intérêt du Village.

Depuis quelques années, les Contamines ont commencé à se transformer. De nouvelles constructions marquantes initiées durant l'ancienne mandature sont apparues. Cependant, plusieurs aménagements du centre sont restés en attente ; ce qui nuit de plus en plus à l'attractivité du village.

DES CONSTATS QUI S'IMPOSENT A TOUS

Ce sujet est à l'origine de nombreuses discussions depuis très longtemps... Quatre municipalités successives s'y sont attelées en 30 ans. Toutes ont aboutis aux mêmes constats qui se confirment désormais comme des évidences que personne ne peut contester :

- **Les Contamines ne comptent plus que 5 hôtels, il y en avait 30 en 1973...** Notre village a désormais un très fort déficit de capacité hôtelière ouverte toute l'année, et plus généralement manque de « lits chauds ».
- **Près de 50 % des skieurs montent à la journée sans s'arrêter au village.** Ce sont donc autant de clients qui ne contribuent pas à faire vivre le commerce local.
- **La configuration actuelle du parking et de la traversée du centre sont limitantes.** La circulation en période d'affluence devient très difficile et crée des nuisances.
- **La capacité d'accueil et de déambulation de la place du village est insuffisante.** Son espace est trop contraint, notamment pour l'organisation d'événements touristiques.

Le projet de reconfiguration du centre du village a été conçu pour *apporter une réponse à ces problèmes*, dans le respect d'un site remarquable.

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC TOUS LES ACTEURS

Tel qu'il a été préparé, ce projet résulte des réflexions et des expertises capitalisées avec les projets précédemment envisagés. La municipalité a pris grand soin depuis 4 ans de privilégier la concertation avec tous les acteurs, habitants et commerçants :

- Plusieurs **bureaux d'études techniques et experts extérieurs juridiques et financiers** ont aidé à finaliser cet aménagement conforme aux règles du droit et de l'urbanisme.
- Des **réunions publiques** ont été organisées tous les ans pour débattre du projet et informer de son avancement.
- Une **brochure de présentation**, un **site internet** pour recueillir les avis ainsi qu'une **vidéo** permettant de visualiser l'insertion du projet dans le village ont été diffusés.

Ce projet a donc été développé **pour les contaminards et en concertation avec eux**, en tenant compte des remarques peu nombreuses qui ont été formulées.

UN MONTAGE GARANTISSANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES

Vos élus se sont attachés à construire un dossier solide. Suite à un appel d'offres, le projet hôtelier a été octroyé à Mont Blanc Collection et non pas à un investisseur immobilier. Le contrat signé interdit toute vente « à la découpe » sur une durée de 30 ans. L'implication directe des hôtels « PlanB » garantit la **pérennité des lits chauds**.

Le concept du traité de concession, même s'il est complexe juridiquement, permet de **réduire considérablement la facture payée par la commune** pour l'aménagement des espaces publics (la place, le parking, l'office de tourisme).

Face aux personnes qui cherchent par tous les moyens à torpiller ce projet, une réalité s'impose : n'est-ce pas **une chance considérable qu'un hôtelier investisse 25 Millions d'euros** aux Contamines ? Et quel hôtelier investirait un tel montant s'il n'avait la certitude absolue que le permis de construire de l'hôtel et de la résidence hôtelière est parfaitement en règle ?

A ce sujet, le **Tribunal Administratif de Grenoble** a rendu le 13 novembre 2025 un jugement sans équivoque. En complément, une note rédigée avec des avocats est disponible sur le site de notre liste. Elle démonte toutes les accusations infondées et les affabulations mensongères publiées sur certains réseaux sociaux.

DES BENEFICES IMPORTANTS POUR LES CONTAMINARDS

Cet aménagement du centre répond à une vision d'avenir pour notre commune. Il vise à créer une **dynamique économique positive** au Val Montjoie :

- Il est dans l'intérêt des commerçants qui bénéficieront d'une clientèle nouvelle apportée par **la création de 300 lits « chauds »**.
- Il permettra la création d'une **cinquanteaine d'emplois locaux** pour les jeunes générations qui souhaitent rester au pays.

Faire du centre des Contamines **un lieu de vie agréable** où il fait bon déambuler, se retrouver et passer des moments de détente en famille, sera également une retombée majeure du projet :

- Il créera un **pôle d'attraction et de convivialité** grâce aux espaces publics de la nouvelle place et aux lieux conviviaux de l'hôtel accessibles à tous, notamment aux jeunes et aux touristes (bar, restaurant, salles de réunions, bowling, mur d'escalade indoor).
- Il rendra possible la **réalisation de plusieurs opérations** perçues depuis longtemps comme nécessaires pour les habitants (rénovation de la Mairie, création d'une Maison du Tourisme, aménagement de la traversée du centre, installation du réseau de chaleur, etc.).

L'ambition de ce projet est claire et sera bénéfique pour tous, à commencer **pour les commerçants**. Revaloriser le centre permettra d'accompagner l'évolution naturelle du village vers des saisons d'hiver et d'été plus longues, **en soutenant une économie locale vivante à l'année**.

ET PENDANT LA PHASE TRANSITOIRE DES TRAVAUX ?

De façon très compréhensible, l'incidence des travaux sur la capacité de parking au Centre Village fait l'objet d'inquiétudes et d'interrogations. Une solution temporaire sera coconstruite après partage et analyse des besoins créés par cette situation nouvelle, afin de limiter au mieux les nuisances durant la période des travaux.